

droit des sûretés ou des sociétés ?

Par **clochette**, le **22/08/2010** à **15:12**

Bonjour à tous !

Je vais attaquer ma 3eme année de Droit en Septembre et je réfléchis au préalable au choix de mes matières. Ma Fac ne dispense qu'un parcours général en L3, cependant le choix des td oriente bien sûr vers un parcours privatiste ou à tendance publiciste. Le mien sera à tendance privatiste.

Cependant, j'hésite à choisir en TD droit des sociétés ou droit des sûretés, sachant que les 2 cours me seront dispensés de toute façon.

Je n'ai aucune idée de ce que je voudrais faire plus tard, hormis le fait que ce soit dans le privé. (peut être juriste d'entreprise ? ou dans le droit médical ? ou dans les RH ? ou le droit social ?)

Enfin, si je peux me permettre une seconde question dans la même optique, me conseillez-vous plutôt de prendre en TD droit fiscal général ou droit de l'union européenne ?(sachant que ce qui touche l'UE ne me passionne guère) , étant entendu encore une fois, que les deux matières me seront de toute façon dispensées.

Un grand merci par avance à ceux qui voudront bien m'accorder une parcelle de leur temps et de leur savoir.

Par **akhela**, le **22/08/2010** à **16:03**

Droit de l'UE en TD ne sert à rien. Sureté est une matière très technique, mais toujours très utile.

Droit des sociétés en TD ne sert vraiment que pour ceux qui veulent faire juriste d'affaire ou travailler au Luxembourg dans la constitution de société et la domiciliation))))

Personnellement, je te conseillerais d'abord sûreté, puis une au choix entre société et fiscal (si tu peux choisir entre ces deux là).

Par **clochette**, le **24/08/2010** à **20:43**

merci beaucoup pour cette réponse ! je vais sûrement suivre ces bons conseils : droit des sûretés, fiscal et procédure civile en td et droit de l'UE et droit des sociétés en cours sans TD.

Par **akhela**, le **24/08/2010** à **22:17**

avec ces matières tu feras une bonne juriste privatiste (avocate, huissier, notaire, juriste en entreprise ...).

Par **clochette**, le **25/08/2010** à **12:09**

super c'est exactement ce que je cherchais ! Merci encore